

# DOSSIER DE PRESSE

COLMAR, LE 03 MAI 2024

## DP - La place de la Cathédrale : un nouveau cœur de ville à Colmar



### CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
manon.lovasz@colmar.fr

colmar.fr

Il y a encore deux ans, la place de la Cathédrale n'était qu'une aire de stationnement, sans verdure ou aménagement particulier. Aujourd'hui, à l'issue d'un chantier de réaménagement porté par la Municipalité, cette place s'est métamorphosée en un espace convivial en cœur de ville, un écrin de vie et de verdure, que les Colmariens et les visiteurs peuvent s'approprier.

Réaménager la place de la Cathédrale a été un projet de longue haleine. Si l'idée était présente depuis de nombreuses années, avec notamment l'organisation d'un concours d'idées en 2018, c'est depuis l'installation de l'actuelle Municipalité que la transformation s'est concrétisée.

Le choix a été fait de donner toute son ambition au projet de réaménagement en transformant radicalement le visage de cette place. La Municipalité a également décidé d'associer les habitants, en les intégrant notamment à la commission de travail dédiée au projet.

C'est ainsi que peu à peu, les lignes directrices du chantier ont émergé : **construire une place piétonne et végétalisée pour offrir aux Colmariens un espace apaisé au centre-ville**. Ce réaménagement s'inscrit pleinement dans une volonté de mettre en œuvre un urbanisme durable, pour répondre aux enjeux environnementaux actuels tout en valorisant notre patrimoine historique.



## LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Le réaménagement de la place a également permis de mettre en lumière tout un pan de l'histoire de notre ville, grâce aux fouilles archéologiques réalisées en 2022, avant le début des travaux, par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).



Ces recherches ont permis de découvrir plusieurs centaines de sépultures attestant la présence d'une aire funéraire datant du Moyen-Âge : le cimetière Saint-Martin. Dans ce cadre, les fouilles ont notamment mis au jour, pour la première fois en Alsace, un mur d'enceinte de cimetière urbain, probablement érigé en 1212. Ces fouilles ont aussi permis la découverte d'un second cimetière au nord-est de la place, le Mont des Oliviers, qui était un lieu de sépulture pour la bourgeoisie colmarienne du 14<sup>e</sup> siècle à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

## UNE NOUVELLE PLACE

La nouvelle place de la Cathédrale s'inscrit dans le prolongement de l'aire piétonne allant de la rue étroite jusqu'à la place Jeanne d'Arc. La place fait la part belle à deux espaces distincts, le côté Nord et le côté Sud, pour lesquels la Municipalité a voulu des aménagements différents.

### Côté Nord : un lieu de vie

- Les cheminements piétons naturels et le fonctionnement des commerces ont été préservés, et les marchés ont été maintenus.
- Des plantations nouvelles ont été aménagées, tandis que les arbres d'alignement existants ont été maintenus ou renouvelés. Les essences sont diversifiées, et se veulent adaptées aux enjeux du réchauffement climatique. De ce côté, les visiteurs trouvent aussi bien des terrasses ombragées que des zones d'assise libres avec l'implantation de nouveaux bancs.
- Le patrimoine a été mis en valeur notamment au travers de l'organisation des plantations, qui préservent les vues vers la Cathédrale.



## Côté Sud : la contemplation du patrimoine



- Le pied de la Cathédrale a été dégagé de tout obstacle. Un espace privilégié entre la Cathédrale, la Maison Adolph et le corps de garde, composé de pelouses et de plantations, a été aménagé.
- Le corps de garde lui aussi, a été remis en valeur, notamment grâce à un travail fin sur les différences de niveaux des seuils à respecter.

## La rue Étroite, la rue des Prêtres et la rue de l'Église

Le chantier de réaménagement s'est étendu à ces trois rues donnant sur la place de la Cathédrale, afin de créer un véritable prolongement des nouveaux aménagements. Les rues ont été pavées et végétalisées, et ont bénéficié d'un renouvellement de l'espace public. Dans la rue Étroite, une plateforme PMR a été aménagée pour le passage de la navette électrique gratuite, dite "navette cœur de ville", ainsi que des abris sécurisés pour le stationnement des vélos.

## LES TRAVAUX

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à la Direction des services techniques de la Ville de Colmar, qui a été en charge du projet de sa conception jusqu'à sa réalisation. La Municipalité a fait le choix de faire confiance aux services de la Ville, l'ensemble des compétences nécessaires à la réalisation du projet y étant représentées.

Des entreprises sont également intervenues sur certaines parties du chantier : Vialis, Eurovia, Pontiggia, Arkedia, Giamberini et Guy, Apave, Laboroutes, Lingenheld, Emch et Berger et La ruche à vélos.

La nouvelle place de la Cathédrale incarne désormais la résilience et l'adaptation de notre centre urbain aux défis du changement climatique. Piétonner le centre-ville et végétaliser notre cadre de vie permet de lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur qui peuvent se former en été sur les espaces goudronnés, favorise le développement de la biodiversité en ville, et améliore la qualité de l'air grâce à la diminution des flux de véhicules à moteur.

La végétalisation de la place et de ses rues adjacentes a été sélectionnée avec soin par le service des espaces verts de la Ville, avec des essences qui sauront s'adapter aux aléas du changement climatique :

- **1 300 m<sup>3</sup> de terre végétale amendée**
- Plantation de **63 arbres** dont 11 très gros sujets
- Plantation de **130 arbustes** formés (boules de taxus)
- Plantation de **475 m<sup>2</sup> de gazon** au pied de la collégiale
- Plantation de **7620 arbustes et plantes vivaces**, pour apporter couleurs et mouvement aux massifs plantés.
- Installation de **12 sondes tensiométriques**, pour suivre l'arrosage et assurer la meilleure reprise possible des grands arbres

La Ville a également profité de ce chantier pour mettre en place des dispositifs permettant la gestion intégrée des eaux de pluie, ainsi que pour renouveler l'éclairage public en installant des équipements LED plus économes en énergie.

Des efforts ont également été réalisés pour que les matériaux utilisés sur le chantier soient issus de circuits courts et locaux. C'est par exemple le cas de l'un des matériaux phares : le grès des pavés est issu de la carrière de grès des Vosges de Champenay, dans la vallée du Schirmeck. Les pavés ont été découpés et façonnés dans une usine à Adamswiller. Mario et Orlando, les deux paveurs du chantier, ont installé plus de 750 000 pavés. Les bancs, les blocs marche devant le corps de gardes, et les dallages des parvis viennent de la carrière de Rothbach.

**L'exemplarité de l'opération a déjà été saluée par le Trophée aménagement et urbanisme, en novembre 2023, dans le cadre des Trophées des collectivités d'Alsace.**

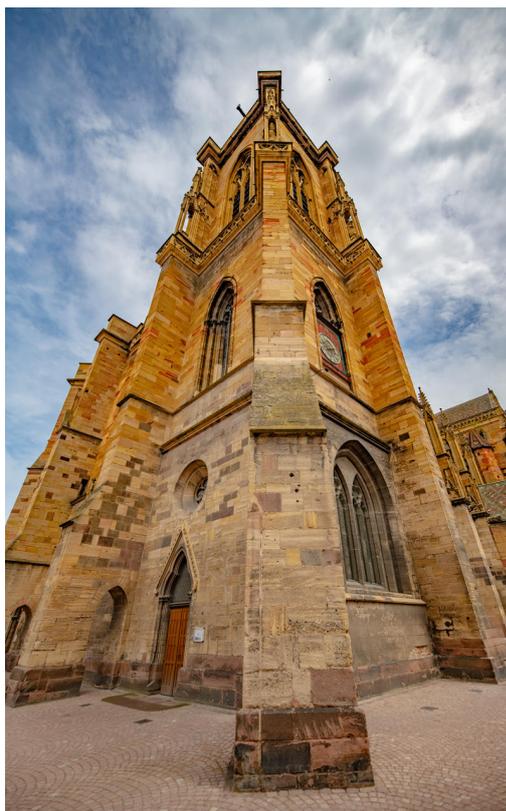
## LE BUDGET

Ce chantier d'ampleur a mobilisé 8,5 M€ d'investissement. La Ville a pu bénéficier de divers soutiens financiers pour mener à bien ce chantier, et notamment :

- la Région Grand Est : 500 000 €
- la Collectivité européenne d'Alsace : 400 000 €
- l'État, à travers différents dispositifs dont l'Agence de l'eau Rhin-Meuse : 310 000 €
- Colmar Agglomération, à travers le fonds de concours : 1,5 M€

## LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

Le réaménagement de la place n'était que la première étape d'un chantier d'envergure. La Municipalité va continuer d'investir pour Colmar, notamment à travers une **rénovation extérieure globale de notre Cathédrale**. D'importants travaux de restauration vont commencer très bientôt, pour **une durée de plus de 6 ans et un coût total estimé à 18,4 M€**.



Ce chantier vient s'inscrire dans une volonté de préserver l'identité et le patrimoine emblématique de Colmar pour le transmettre aux générations futures. La restauration concernera des éléments structurels comme les pierres de taille, la maçonnerie, la charpente, la ferronnerie, les balustres ou encore la rénovation du clocheton. Les statues du chœur seront remplacées par des reproductions à l'identique, tandis que les originelles rejoindront les collections du Musée Unterlinden. Le chantier débutera par la nef et le transept nord, et se poursuivra par le chœur déambulatoire et les chapelles, la nef et le transept sud. Les travaux se termineront par le massif occidental, et une mise en lumière de l'édifice sera réalisée.



#### **CONTACT PRESSE**

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
[manon.lovasz@colmar.fr](mailto:manon.lovasz@colmar.fr)